

Réf: Dossier 399862

Avis de constitution

SOCIETE « OBAOLONGO »

Siège Abidjan Cocody Akouédo palmeraie zone
ATCI, Lot 1268, Ilot 158

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01/03/2025 et enregistrés au CEPICI le 13/03/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « OBAOLONGO »

Objet : La société a pour objet en CÔTE D'IVOIRE et à l'étranger : Restauration ; Traiteur ; Evènementielle ; Location d'espace; Logistique ; Livraison ; Sous-traitance ; Import-Export ; Représentation et intermédiation commerciale ; Diverses prestations.

Et pour la réalisation de l'objet social : L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ; L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ; La prise en location gérance de tous fonds de commerce ; La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ; Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan Cocody Akouédo palmeraie zone
ATCI, Lot 1268, Ilot 158

Dirigeant(s) M ZANNOU ERMANN GEORGES MARIE (COGÉRANT), Mlle OUATTARA MAHOUA (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-03910 du 08/04/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°21923/GTCA/RC/2025 du 08/04/2025

